



JULIEN AUBERT

SUPPLÉANTE : DOMINIQUE SANTONI

M. Julien AUBERT
Permanence de campagne
65, rue du docteur Gros
84 400 Apt

UPA Vacluse
Cité de l'Artisanat - Agroparc
1A Chemin de la Rollande

Monsieur le Président de l' UPA,

J' ai pris connaissance de votre courriel daté du 24 mai 2012 et tenais à vous remercier pour votre invitation du 1^{er} juin qui nous a permis d' échanger sur la situation des artisans et commerçants.

La protection des artisans et des commerçants fait partie des priorités que j' ai d' ores-et-déjà actées dans ma profession de foi, qui parviendra à tous les électeurs de la cinquième circonscription (3^{ème} axe : « Inventons le Vaucluse de demain »). Au-delà de cet objectif général, les modalités techniques restent à définir et je suis tout à fait prêt, si j' étais élu, à vous rencontrer pour définir avec vous les axes importants susceptibles d' améliorer la protection de vos intérêts.

Parmi les axes de réflexion que je souhaiterais explorer et que je mets en avant dans ma propagande électorale se trouve la possibilité de calculer les cotisations sociales sur le revenu réel et non pas le BIC, qui inclut le remboursement du capital emprunté.

J' ai lu en outre vos quatre revendications. Je suis a priori favorable au moratoire dans les autorisations de constructions ou extensions de grandes surfaces ; à l' interdiction du travail le Dimanche ; à la mise en œuvre rapide de la directive 2006-123 du 12 décembre 2006 (même si l' inscription à l' ordre du jour de l' Assemblée nationale ne relève pas des prérogatives d' un simple député).

J' espère avoir répondu à vos interrogations, et vous prie d' agréer, Monsieur, le Président l' expression de ma considération distinguée.

Julien AUBERT
Candidat de l' UMP
dans la 5^{ème} circonscription de Vaucluse